



Labège, le 10 mars 2022

**Compte-rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 8 mars 2022
A 20 h 30
Salle du conseil municipal**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Eric CHERDO, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Henri DE FERLUC, Claire FABRE, Anne FAURES, Cécile GOMIERO-ALIBERT, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Serge MILHET, Christelle PAILLE, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC

Absents excusés : Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Fabrice BAUDEAU

Lauriane GARCIA à Renaud DARDEL

Cécile LAUR à Eric CHERDO

Anne VINCENT à Laurent CHERUBIN

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Fabrice BAUDEAU est désigné secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Suite aux évènements tragiques qui touchent actuellement l'Ukraine, la commune a mis en place un plan d'actions afin de venir en aide aux populations touchées : appel à volontaires afin d'aider les équipes de la municipalité, collecte de dons tels que produits d'hygiène et matériel de puériculture, matériel médical et de secours, ainsi que matériel électrique et logistique.

Une nocturne est organisée en mairie jeudi 10 mars, ainsi qu'une collecte sur le marché de plein vent samedi 12 mars.

Les administrés souhaitant accueillir des réfugiés ou mettre à disposition un hébergement peuvent également se faire connaître auprès de la mairie.

Un point épidémiologique au 4 mars 2022 est fait sur l'évolution de la pandémie de Covid-19 en Haute-Garonne.

Monsieur le maire revient sur l'allègement des mesures sanitaires Covid à compter du lundi 14 mars, notamment au sujet de la suspension du « pass vaccinal » dans tous les endroits où il était exigé. Il restera en vigueur dans les établissements de santé, EHPAD et établissements accueillant des personnes en situation de handicap.

Le port du masque ne sera plus obligatoire, sauf transports collectifs et établissements de santé.

Pour terminer, Monsieur le maire rappelle les dates des élections présidentielles, 10 et 24 avril 2022, ainsi que les élections législatives, les 12 et 19 juin 2022.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 8 février 2022

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 8 février dernier.

2/ Motion de soutien au peuple ukrainien

Approbation à l'unanimité.

3/ Désignation des nouveaux membres de la commission de contrôle suite à démission

Approbation à l'unanimité.

4/ Modification de la composition des commissions municipales – Annule et remplace la délibération n° 024D_2022 du 8 février 2022

Approbation à l'unanimité.

5/ Tablette Ardoiz : approbation de la convention de mise à disposition d'une tablette aux seniors labègeois

Approbation à l'unanimité.

III. COMPTABILITE - FINANCES

6/ Participation 2022 au financement des équipements intercommunaux

Approbation à l'unanimité.

7/ Débat d'orientation budgétaire 2022

Le conseil municipal prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

IV. RESSOURCES HUMAINES

8/ Création de postes liés aux avancements de grade de l'année 2022

Approbation à l'unanimité.

9/ Création d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet (en application de l'article 3-II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984)

Approbation à l'unanimité.

V. TRAVAUX, MARCHES ET SERVICES EN DELEGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 33.